

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2018
Séance du 5 avril 2018
N° 34
Objet : Dispositif Espace
Valléen Aqua Terra Dignois
Modification du plan de
financement de l'opération
« Développement et optimisation
du Musée Promenade de Digne-
les-Bains »

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUX MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (à partir du rapport n°2), BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 09), HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n°28), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n°19), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques (jusqu'au rapport n° 28), RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard (à partir du rapport n° 4), TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUILER Laurent
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à VILLARD René
AUBERT Serge a donné pouvoir à SERRA Victor
AYMES Bernard a donné pouvoir à VILLARON Bruno
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 5)
REBOUL Chidéric a donné pouvoir à BLOT Michel
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUX MAUREL Marie Anne
TONELLI Corinne a donné pouvoir à BARBERO Christian

Etaient excusés :

ISOARD Roger
MAGAUD Marie José
MUNOZ MALDONADO Julien

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-huit et le cinq du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de mars 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : MARTIN Emmanuelle

Monsieur Francis HERMITTE, rapporteur, expose ce qui suit :

Le Musée Promenade nécessite de nouveaux aménagements, prévus par tranches, pour maintenir la qualité de l'offre dans l'attente d'une étude muséographique plus complète qui sera menée dans le cadre du programme Alcotra, l'@venture géologique.

Un programme global de travaux est inscrit dans le cadre du programme Espace Valléen Aqua Terra Dignois.

Le montant du cofinancement envisagé s'élève à 200 000 € sur 250 000 € HT de projet, réparti de la manière suivante :

- Union européenne (FEDER-POIA) : 51.123€
- Etat (CIMA-FNADT) : 33.000€
- Conseil Régional : 115.877€

Pour mémoire, Madame la Présidente a été autorisée, lors du Conseil Communautaire du 21 septembre 2017, à déposer une demande de subvention au Conseil Régional dans le cadre d'Espace Valléen pour la réalisation en 2018 d'une première tranche de travaux liés à l'amélioration des espaces de visite tant intérieurs qu'extérieurs. Le montant prévu pour cette première tranche s'élève à 115 000 € HT avec une demande de cofinancement auprès du Conseil régional de 92 000 € conformément à la décision du Comité de pilotage Espace valléen du 12 octobre 2017 auquel participaient les co-financeurs. Le dossier a été reçu par le Conseil Régional le 15 novembre 2017 (numéro dossier : 2017_15489).

Cependant, le Conseil régional a fait savoir par courrier en date du 16 décembre 2017, reçu le 5 janvier 2018, que les crédits régionaux à allouer pour 2018 par Espace Valléen seraient plafonnés à 35 000 € en fonctionnement et à 80 000 € en investissement impliquant une priorisation concertée des actions.

Une rencontre s'est alors tenue avec le Conseil Régional le 9 janvier 2018 sur la base de propositions régionales à débattre.

Les propositions formulées excluaient le projet de « Développement et optimisation du musée promenade de Digne-les-Bains ».

Au regard de l'intérêt du projet, le Bureau du 17 janvier 2018 a souhaité qu'il soit demandé au Conseil Régional de l'insérer dans les opérations prioritaires 2018 de l'Espace Valléen Aqua Terra.

Le Conseil Régional a répondu favorablement le 8 février dernier.

Initialement de 92 000€ sur 115 000€ de projet, la demande de cofinancement au Conseil Régional a dû être abaissée à 53 731€.

Il devient donc nécessaire de délibérer sur le nouveau montant de cofinancement.

Les postes de dépenses, rappelés ci-après, restent quant à eux inchangés :

Poste de dépenses	HT	TTC
Restauration de l'accueil	9 288€	11 146€
Restauration des aquariums	12 982€	15 578€

Rénovation des salles d'expositions	14 768€	17 722€
Améliorations dans le parc	31 742€	38 090€
Etude paysagère pour la rénovation des sentiers	20 833€	25 000€
Equipements muséographiques	25 387€	30 464€
Total	115 000€	138 000€

Le nouveau plan de financement prévisionnel qui vous est soumis pour cette première partie de projet s'établit comme suit :

Organisme	Montant de la subvention demandée	Autofinancement	Total
Conseil Régional	53 731€ (46.72%)		53 731€
PAA		61 269€ (53.28%)	61 269€
Total	53 731€	61 269€	115 000€ (100%)

Il vous est demandé :

- D'approuver le nouveau plan de financement,
- D'autoriser Madame la Présidente à demander au Conseil Régional la substitution du plan de financement,
- D'inscrire les crédits au budget.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180405-34_05042018